

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 85 (1949)

Heft: 32

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *F. I. A. I. - Congrès de Stockholm. — Congrès de Nancy du S. N. de France. — Vaud : Assemblée extraordinaire des délégués. — Notre collègue Chantren prend sa retraite. — Postes au concours. — Nécrologie. — C. P. L. — Genève : Courage ! S. G. T. M. et R. S. — Neuchâtel : Rapports des sections. — Jura : Le temps des diplômes. — Places au concours. — Pas nouveau ! — Décès.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Ad. F. : Le congrès de Bruxelles. — Jean Borel : — Cinéma et enseignement. — Rencontre pédagogique internationale. — Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

F. I. A. I. — CONGRÈS DE STOCKHOLM

Le 18e Congrès de la F.I.A.I. s'est donc tenu à Stockholm du 1er au 6 août. Les associations suédoises organisatrices du congrès avaient grandement fait les choses ; elles avaient obtenu la libre disposition du palais du Parlement, et le jour de l'ouverture, les pavillons de toutes les nations représentées flottaient sur le pont qui conduit au Riksdagshuset ; la ville de Stockholm reçut les congressistes dans son somptueux hôtel-de-ville ; deux excursions, l'une en bateau à travers l'archipel qui s'étend entre la capitale et la mer, l'autre en car à la vieille ville historique d'Upsala, une soirée de danses et de musique populaires nous montrèrent quelques aspects caractéristiques de la Suède. Tout avait été préparé pour que le congrès pût travailler dans les meilleures conditions possibles et pour que tous les participants remportent de la grande capitale du Nord un souvenir heureux ; on sentait chez tous nos collègues suédois le désir ardent de montrer leur pays sous le jour le plus favorable ; nous pouvons affirmer qu'ils ont pleinement réussi et que nous devons leur exprimer notre gratitude et notre admiration.

Mais le congrès n'a pas fait que se promener et collectionner de beaux souvenirs ; il a aussi travaillé avec assiduité et pendant 5 jours, les séances ont succédé aux séances sans nous laisser de répit.

Douze nations étaient représentées par une quarantaine de délégués. Il semble que la F.I.A.I. a surmonté actuellement la très grave crise qui l'a frappée pendant la guerre et l'après-guerre. Crise d'adaptation surtout qui se traduit encore par le souci général de modifier les statuts, de voir clair dans les propositions qui nous sont faites de nous fédérer, voire même de fusionner avec d'autres associations internationales. D'aucuns estiment que ces questions de forme et de procédure prennent trop d'un temps qui pourrait être mieux employé. N'est-il pas indispensable cependant, lorsqu'on veut avancer, de savoir exactement où l'on veut aller et comment on pense y parvenir ?

De l'adresse du secrétaire général, *L. Dumas*, nous extrayons les lignes suivantes :

« ...déjà les progrès de la reconstruction du monde ont amené des progrès correspondants dans notre organisation. Les cotisations entrent plus facilement dans notre trésorerie établie à Lausanne.

» Deux Bulletins ont paru cette année. Une documentation importante a été fournie par les associations. Le service des Bulletins professionnels est plus régulier. Il a été possible à la Fédération de participer aux grandes enquêtes et notamment à celle de l'UNESCO, sur l'éducation des adultes, où un rapport substantiel a été envoyé.

» Plusieurs associations ont déjà mis en pratique les recommandations de nos conférences telle que l'organisation de réunions internationales pendant les congrès nationaux, ou la page d'information internationale confiée à un responsable d'une association étrangère affiliée.

» Nous avons vu les unions allemandes se reconstituer et s'unir à la Fédération. Quatre demandes d'affiliations nouvelles ont été présentées... »

La discussion sur la révision des statuts fut beaucoup moins longue qu'on aurait pu le croire. L'accord se fit assez vite sur l'inutilité d'une modification totale, les statuts actuels ayant fait leur preuve ; le seul changement adopté fut la création d'un poste de président de la F.I.A.I., élu par le congrès pour deux ans et non immédiatement rééligible ; poste surtout honorifique, sauf lors des congrès où il assumera la présidence de toutes les séances ; on en attend une accélération du travail, puisque les discussions seront dirigées par un homme au courant des questions traitées.

Quant aux moyens pratiques de réaliser l'unité du corps enseignant, le congrès a donné mission à sa délégation au comité d'entente de continuer les travaux afin d'examiner la possibilité d'arriver à une entente — qui existe déjà — ou à une fédération, ou peut-être à une fusion avec les grandes associations internationales qui groupent le corps enseignant. C'est un problème délicat et compliqué sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Notons encore le magnifique résultat financier de l'année 1948-49. En septembre 1948, situation déficitaire ; en juillet 1949, un actif de plus de 16 000 francs. En une seule année, le trésorier R. Michel a réussi à faire rentrer 21 500 fr. de cotisations ; sans doute, il s'agit d'une année exceptionnelle, cette somme représentant pour plusieurs associations leur apport de deux, trois ou même quatre ans. Cela n'enlève rien à la valeur de l'effort persévérant que Michel a poursuivi pendant cet exercice et auquel le Congrès a pleinement rendu hommage. Il reste à recouvrer encore plus de 9 000 francs de cotisations arriérées. La Commission financière a proposé de supprimer le droit de vote au Congrès aux associations qui n'étaient pas en règle avec la caisse. Bien que cette mesure ait été adoptée, le Congrès — bon prince — a rendu individuellement aux associations le droit qu'il leur avait enlevé collectivement. Mais cet avertissement ne manquera pas d'agir favorablement sur la rentrée des futures cotisations.

Abordons maintenant des problèmes plus intéressants.

Le très beau rapport de M. Denux (France) fut adopté à l'unanimité ; il traitait de l'**Education internationale dans les Ecoles normales**. Les conclusions en seront publiées ultérieurement.

Chacun sait qu'en commun avec la Fédération Internationale des Professeurs de l'Enseignement Secondaire Officiel (F.I.P.E.S.O.), la F.I.A.I. avait organisé auprès de tous leurs membres une vaste enquête sur la **Formation pédagogique des enseignants**. Miss Lawson, secrétaire générale de la F.I.P.S.O., avait été chargée de présenter un rapport sur ce sujet. Son travail, très complet, fait ressortir les différences extraordinaires qui caractérisent la préparation du corps enseignant, aussi bien celui des écoles maternelles que les instituteurs primaires et les professeurs de l'enseignement secondaire. Ce rapport dense, bourré de constatations précises, mériterait à lui seul une longue étude ; mais il n'aboutissait à aucune conclusion, à aucun vœu. La discussion eut lieu en deux séances plénières F.I.P.E.S.O. — F.I.A.I. et elle se ressentit un peu de cette absence de fil conducteur. Elle n'en fut d'ailleurs pas moins intéressante ; la délégation française à la F.I.P.E.S.O. notamment prit une large place et les projets Langevin furent cités à mainte reprise.

Les résolutions que nous publierons, et qui doivent traduire l'essentiel de la discussion sont, à mon avis, peu représentatives ; elles correspondent évidemment à un minimum de points communs sur lesquels les délégués, partant de conditions si différentes, pouvaient se rencontrer.

Une dernière tâche se présentait au Congrès : la nomination d'un président, d'un secrétaire-général et d'un secrétaire-adjoint-trésorier. **M. L. Dumas**, qui depuis 1927, date de la fondation de la F.I.A.I., avait fonctionné comme secrétaire-général, Dumas qui pendant 22 ans fut l'âme de la Fédération, Dumas, qui au cours de toute la guerre espéra contre tout espoir et qui, dès 1945, reconstitua la F.I.A.I., avec une étonnante pénurie de moyens matériels et un désintéressement complet, notre cher collègue Dumas était tout indiqué pour occuper ce poste et il fut nommé par acclamations.

Le point délicat était la désignation du secrétaire-général. En acceptant cette lourde charge, R. Michel enlevait un lourd souci aux délégués et, pour compléter l'équipe, je fus désigné comme secrétaire-adjoint chargé de la trésorerie. La Suisse romande se trouve donc à l'honneur. Ce n'est pas sans émotion que nous avons constaté combien notre S. P. R. dispose, sur le terrain international, d'une influence qui n'est en rien proportionnelle à la grosseur de l'association.

Puisse l'équipe romande mériter l'honneur qui lui a été fait !

G. W.

CONGRÈS DE NANCY

du Syndicat national des Instituteurs de l'Union française
(voir Bulletins Nos 30 et 31)

Des bouillants, des impatients interviennent donnant un moment l'impression d'une querelle entre anciens et modernes ; mais le rapport Denux fut adopté à la presque unanimité.

C'est au tour de **Clément Durant** de rapporter sur les constructions scolaires. En France, de 1945 à 1948, le nombre des naissances a passé de

641 000 à 864 000. En 1949, ce pays compte 2 454 000 enfants de 2 à 5 ans et 4 908 000 de 6 à 14 ans. Or, on n'y construit que 90 écoles par an. D'ici peu, il faudrait ouvrir 50 000 classes et fournir 20 000 logements scolaires pour un total de 150 milliards, sans compter les immenses besoins des colonies. Il reproche au gouvernement de faire une politique à la petite semaine, demande une réforme administrative et une meilleure communication entre les services, 44 % des classes, dit-il, et 42 % des logements sont inhabitables. Il serait juste de considérer la bibliothèque du maître comme l'outil de son travail. Il insiste sur l'urgence de la reconstruction des écoles laïques.

D'autre part, la législation scolaire française connaît une grave lacune : dans les départements d'Alsace-Lorraine, les lois de laïcisation sont inappliquées. Le Congrès alerte l'opinion publique sur ce point. De même, il émet le vœu qu'une tranche de 200 millions (français) soit immédiatement votée par le Parlement pour les réparations urgentes des locaux scolaires et qu'un plan triennal pour la construction des locaux soit mis sur pied avant 1950 ; enfin, que le vote des crédits du budget soit établi en fonction des besoins réels et non en vertu des crédits des années précédentes.

Le congrès aborde ensuite les propositions de modifications des statuts et les relations internationales : création de commissions d'étude comprenant des militants qualifiés des sections ; autonomie des sections quant à leur affiliation et à leur direction, ceci en vue de l'unité départementale (proposition rejetée) ; proposition d'élection du Bureau par le congrès, tandis qu'actuellement il est nommé par un Conseil national. Là encore, le statu quo l'emporta par 721 voix contre 583 et des abstentions.

Décision importante : par 891 voix contre 409, il fut décidé que la Fédération de l'Education nationale quitterait la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale), mais, par 643 contre 567 fut acceptée une motion Delanoue « refusant toute adhésion à une organisation internationale à la tête de laquelle se trouveraient des partisans de la discrimination raciale et des gens qui réclament l'exclusion des éducateurs progressistes ».

Enfin, à l'unanimité, le congrès se prononça contre la guerre au Vietnam, pour la révision du procès des Malgaches et pour le soutien, avec tous les travailleurs, de la lutte des instituteurs des territoires d'outre-mer.

Malheureusement, dès le premier jour, le congrès fut quelque peu assombri par un accident survenu à l'un des membres les plus aimés, les plus fidèles et les plus agissants : Mlle M.-L. Cavalier qui, dès 1926 contribue aux relations internationales des enseignants, qui est membre du bureau exécutif de la F.I.A.I et fut, jusqu'à cette année, la secrétaire générale de la F.I.S.E. Déjà fatiguée par son continual labeur, Mlle Cavalier ayant malheureusement buté du pied contre un trottoir s'était fait une mauvaise fracture du bras qui fit craindre un instant des complications. Ses amis de la Romande lui expriment leurs vœux de prompt rétablissement.

Pendant toute la durée du congrès eut lieu une exposition de matériel d'enseignement aux comptoirs bien achalandés. Et le samedi, nos collègues

de Nancy nous promenèrent à travers la Lorraine et l'Alsace par Gérardmer (ravagé), les lacs, les cols de la Schlucht et du Hohneck, Münster, les Trois Epis, le col du Bonhomme et St-Dié (encore bien pitoyable). C'est aux Trois Epis que la Mutuelle de l'enseignement possède l'une de ses maisons d'accueil, celle-ci étant réservée aux convalescents opérés. Nous y fûmes reçus par un chœur composé pour la circonstance et chanté par les malades. M. et Mme **Cathelain**, directeurs, firent visiter la maison et servir une aimable collation. Il y a 100 chambres où l'on peut maintenir une température de 18° même par une température de -20° au dehors. Que voilà une œuvre qui fait honneur à nos collègues français !

Au Bureau du Syndicat national, aux Nancéiens, de cœur MERCI pour l'hospitalité généreuse dont ils ont comblé le délégué suisse qui gardera le souvenir de ces magnifiques journées.

A. Chevalley.

VAUD ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS

Les délégués SPV. sont convoqués en assemblée extraordinaire le samedi 17 septembre à 14 h. 30, au Restaurant Bock (salle rez-de-chaussée) à Lausanne.

Ordre du jour

1. Construction d'un bureau de poste sur notre propriété.
2. Propositions individuelles.

Prendre un billet simple course. Ils seront timbrés par nos soins au Comptoir.

Le Comité.

NOTRE COLLÈGUE CHANTRENS PREND SA RETRAITE

Le 8 juillet, au cours d'un souper servi au Buffet de la gare de Territet, les autorités des Planches-Montreux auxquelles s'était joint M. Foretay, inspecteur scolaire, prenaient officiellement congé de notre collègue Marcel Chantrens.

C'est par des paroles élogieuses qu'il fut remercié pour tout ce qu'il fit à la tête de sa classe, pour ses qualités de pédagogue et de citoyen. Au nom des autorités, M. le syndic A. Mayer remit un cadeau à ce maître distingué et une gerbe de fleurs à Madame Chantrens.

Chantrens vient de nous envoyer sa démission de membre SPV. Nous ne pouvons le laisser partir sans lui exprimer, à notre tour, notre gratitude la plus vive pour tout ce qu'il fit en faveur de « sa société ». Ses belles qualités, il les mit toujours au service de ses collègues. De 1920 à 1922, déjà, il fait partie du Comité de section de Vevey ; de 1926 à 1929, il fait partie du Comité cantonal, qu'il préside une année ; de 1928 à 1932, il est président de la Romande. C'est à ce titre qu'il préside, avec combien d'autorité et de courtoisie, le Congrès de Montreux, en 1932.

Par la parole, par la plume, il ne cesse de faire connaître l'école, de lutter pour sa défense. Il est un de ceux qui contribuèrent le plus à créer la nouvelle méthode de l'enseignement du civisme. Il paye de sa personne : il vient bénévolement dans nos cours post-scolaires apporter

le fruit de son travail. L'auditoire le plus rébarbatif est bientôt conquis par sa façon vivante d'enseigner. Champion du concret, il est sans cesse à l'affût du document précis et vivant.

A plusieurs reprises, il conduit en Italie des groupes de collègues qui purent apprécier ses qualités de guide sûr, éloquent et spirituel.

Que notre collègue Chantrens jouisse d'une retraite longue et ensoleillée ! Nous lui associons tous ceux qui ont œuvré pour l'école, pour le pays ; nous adressons notre reconnaissance affectueuse à tous ceux qui, comme Chantrens, ont contribué à donner à notre SPV, ce beau capital d'autorité et d'estime qu'elle possède aujourd'hui.

D. K.

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 20 septembre

Ormont-Dessus. — Maîtresse de travaux à l'aiguille (12 heures hebdomadaires). Entrée en fonctions le 15 octobre 1949.

Vevey. Maîtresse d'école enfantine. Entrée en fonctions le 1er novembre 1949. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Indemnité de logement : fr. 250.—. S'abstenir de toute démarche personnelle.

Yverdon. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1949. Indemnité de logement : fr. 200.—. Ne se présenter que sur convocation.

Jusqu'au 16 septembre

Champvent. Instituteur. Entrée en fonctions le 1er novembre 1949.

L'Abbaye. Institutrice primaire aux Bioux. Institutrice semi-enfantine à L'Abbaye. Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 heures hebdomadaires) au Pont. Entrée en fonctions : 1er novembre 1949.

Le Mont-sur-Lausanne. Une ou deux institutrices primaires ; entrée en fonctions le 1er novembre 1949. Obligation d'habiter la commune.

Ecublens-Morges. Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 1er novembre 1949. Ne se présenter que sur convocation.

NÉCROLOGIE

Morges. — **Emile Zeender.** Victime d'un malheureux accident de bicyclette, notre membre honoraire Emile Zeender nous quitte en pleine force, à l'âge de 66 ans.

Brevet 1903, il fit un remplacement à Vufflens-la-Ville, puis passa sa carrière à Lavigny où il s'intéressa activement aux affaires communales et aux sociétés locales. Retraité en 1939, il fit encore des remplacements à Morges puis à Bussy sur Morges où il passa tout un hiver, dirigeant même le chœur mixte de la localité. Il faisait chaque jour, à vélo, le trajet jusqu'à Morges où il s'était retiré.

Ce fut un lutteur animé d'un grand bon sens et d'un sympathique franc-parler. La chasse était son violon d'Ingres ; il occupa en outre une large place dans nos assemblées corporatives qu'il n'a jamais désertées, même après la retraite. Aussi ses collègues lui en sont-ils reconnaissants et gardent de cet ami un beau souvenir.

B. J.

CERCLE PÉDAGOGIQUE LAUSANNOIS

Sortie le mercredi 14 septembre. **But** : les Cullayes. Départ du tunnel à 14 h. 02, retour par Savigny à 19 h. 04.

Les nouvelles inscriptions seront reçues jusqu'au lundi 12. (Verser fr. 2.40 au C. C. postaux II 118.31, M. Porchet.)

Si le temps est incertain, téléphoner au n° 11.

M. P.

GENÈVE

COURAGE !

Les lectures de vacances ne sont jamais vaines : deux ou trois bons romans, les mémoires de Churchill, les lettres à Suzanne (quelle pinte de bon sang !), dans la presse, les recommandations votées à la conférence internationale de l'instruction publique, les malheurs de St-Antoine et autres histoires de tromblone, de coulisse et de piston. De temps en temps, aussi, l'« Educateur », avec son choix de problèmes Roorda et ses rapports présidentiels. Très instructifs ces rapports, celui de notre collègue Neuen-schwander surtout, et très encourageant.

Les esprits chagrins disent que nous n'avons pas obtenu tout ce que nous espérions ; que le Département ne cède que sur quelques points d'importance secondaire ; que notre projet de commission paritaire n'a pas eu l'heure de plaisir ; que notre demande de revalorisation de la profession n'a pas été prise au sérieux.

Mais voici ma réponse : ce rapport prouve avant tout que l'Union est active, qu'elle n'hésite pas à étudier toutes les questions qu'elle croit vitales, que ses représentants sont reçus par les autorités, qu'alliée à d'autres groupements de fonctionnaires, elle est un corps influent, que son recrutement se fait normalement.

Les 158 membres actifs ont lu et médité ce rapport. Chacun a pris la résolution d'assister aux assemblées et de participer au travail des commissions.

Et vous ne trouvez pas cela encourageant ?

R. N.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

HECTOGRAPHE ET DUPLICATEUR

Démonstrations de tirage de textes et de dessins par les procédés de l'hectographe et du tampon-duplicateur U. S. V. :

Mercredi 21 septembre 1949, à 17 heures, école du Grütli, salle 2.

Invitation cordiale à tous ceux que la question intéresse.

CONSTRUCTION D'UN FICHIER

Quelques inscriptions peuvent encore être acceptées pour cette construction.

Dates des séances : le mardi de 16 h. 45 à 18 h. 45, les 28 septembre, 5 et 12 octobre 1949, école du Grütli, salle 4.

Maîtres de cours : MM. L. Dunand et A. Grillet.

Finance d'inscription : membres de la S. G. T. M., Fr. 6.— ; non-membres, Fr. 10.— ; fournitures environ Fr. 5.—.

S'annoncer à notre président L. Dunand, Miremont 31b, tél. 5 64 67, jusqu'au **jeudi 15 septembre**.

Le Comité.

NEUCHATEL

RAPPORTS DES SECTIONS (fin)

La Chaux-de-Fonds. — Le rapport très copieux présenté à l'assemblée générale de la section chaux-de-fonnière le 22 février 1949, a cette année un caractère un peu spécial. Le président **Willy Zwahlen** le définit en ces termes :

« Nous nous sommes donné pour tâche, ce soir, de préparer le travail de demain, plutôt que de passer en revue celui qui a été accompli durant le dernier exercice. »

Les questions générales concernant la situation matérielle et morale du corps enseignant, le travail accompli par le C. C. en vue de la revalorisation de nos salaires et la révision du statut, forment donc la partie essentielle du rapport présidentiel. Le Bulletin a tenu ses lecteurs au courant de ces questions et nous n'y reviendrons pas. Nous reprendrons plutôt le conseil que Willy Zwahlen donne à ses collègues et qui peut servir ailleurs qu'à La Chaux-de-Fonds :

« Ceux qui ont participé à la campagne de 1921 se souviennent des délégations d'information que nous avions chargées de rencontrer les chefs de groupes politiques et les députés. Cette campagne est à recommencer, avec plus d'autorité encore, avec toute l'ardeur de gens décidés à défendre leur travail, avec enthousiasme, avec foi, affirmant que ce travail est beau, utile et essentiel pour l'avenir de notre civilisation. »

Et le président conclut : « Notre idéal reste l'éducation de la jeunesse... notre responsabilité est immense. Commençons par nous aimer vraiment les uns les autres ; nous avons tous de grandes qualités de patience, de bienveillance et d'affection à l'égard de nos élèves. Sachons manifester les mêmes sentiments entre nous... Sachons prouver à la société nos qualités de pédagogues enthousiastes, et nous imposer à elle par un apport positif. Le respect qu'inspire chacun d'entre nous rejoillit sur la corporation entière. »

Val-de-Travers. — Depuis février 1948, les collègues de Travers ont été chargés du comité de section.

Le rapport du président **Roger Hugli** constate :

« Notre activité est proportionnée à nos possibilités. Les déplacements trop fréquents ne conviennent pas à une section dispersée comme l'est la nôtre. D'autre part, la petite partie des cotisations qui revient à la section tient le comité attaché de trop court. »

Malgré les difficultés, nos collègues du Vallon ont réussi à organiser quelques séances intéressantes. A signaler :

une causerie de **Marcel Calame**, « la Réforme des études normales » ;
une de **M. Edouard Simon**, « Aldo Patocchi » ;

un intéressant travail de **Philippe Lebet**, sur « Le Chasseron », avec projections ;

une causerie de **William Porret**, sur « Charles Péguy ».

Enfin, au collège de Couvet, une veillée musicale fut offerte par des artistes de talent. **M. André Jeanneret**, violoniste; **Mlle Jane Polonghini**, pianiste, **Miles Renaud** et **Senften** et **M. Jéquier** y ont acquis la reconnaissance des nombreux participants... très sensibles aussi à l'aimable réception des collègues du village.

S. Z.

JURA

LE TEMPS DES DIPLOMES

C'est ce mois qu'auront lieu à Porrentruy les examens des futurs maîtres secondaires et à Delémont ceux pour l'obtention du brevet de maîtresse de couture.

PLACES AU CONCOURS

En septembre et octobre, la Feuille officielle scolaire paraît deux fois par mois. Elle nous apportera bien des mises au concours. Reste-t-il des collègues sans place ?

Actuellement sont au concours : 1 place d'instituteur ou d'institutrice aux Ecarres, commune de Muriaux, Franches-Montagnes; 1 place d'institutrice à Alle, Ajoie; 1 place de maître secondaire à Malleray, district de Moutier.

PAS NOUVEAU !

Dans sa séance du 13 août, notre comité cantonal a constaté avec étonnement que lors de nominations d'instituteurs, dans diverses régions du canton, on attache, contrairement à la loi, moins d'importance à la possession d'un brevet d'enseignement bernois qu'à d'autres conditions. Les autorités sont rendues attentives à ces cas.

Cette constatation n'est pas nouvelle et je ne crois pas qu'on puisse y changer grand'chose ! Certes, on peut intervenir énergiquement quand une commune demande un bon gymnaste, un premier bugle, un centre-avant, un directeur de fanfare, etc... et accessoirement un instituteur. Mais quand une majorité politique exige la nomination d'un instituteur qui fait de la politique, « sa » politique, que peut-on ? Et qu'est-ce que la politique a affaire avec l'enseignement ?

DÉCÈS

La section de Moutier vient de perdre une collègue. Il s'agit de **Mlle Hélène Châtelain**, institutrice retraitée, à Moutier, localité où elle passa toute sa vie professionnelle. Le journal local relève que **Mlle Châtelain** vit défiler dans sa classe deux générations de bambins, reconnaissant parfois chez les fils et les filles, les traits des papas et des mamans qu'elle avait connus à cet âge. Nous garderons de cette collègue modeste, dévouée et appréciée un bon souvenir. L'« Educateur » présente sa sympathie aux familles en deuil.

H. Rebez.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LE CONGRÈS DE BRUXELLES

La Ligue internationale pour l'Education nouvelle organise depuis 1921 des congrès internationaux de théoriciens (psychologues) et de praticiens novateurs de l'éducation. La Suisse a eu son tour en 1923 (Montreux) et 1927 (Locarno). Un des plus importants fut celui d'Elseneur au Danemark (1929), où l'on a amorcé un projet de réforme des examens, projet qui a conduit en Angleterre à une enquête officielle et à des résultats effectifs, consignés dans la loi scolaire de 1945.

Cette année, il a fallu scinder le congrès. Les Anglais n'ont pu obtenir les devises pour passer sur le continent ; ils ont eu leur congrès à Cirencester. Les continentaux ont eu le leur à Bruxelles (10-17 juillet), un congrès parfaitement organisé par la section belge de la Ligue, présidée par M. Nicolas Smelten, directeur d'un vaste orphelinat fondé par le Dr Decroly. Mlle A. Hamaïde, directrice de deux écoles Decroly comptant en tout cinq cents élèves, fait également partie de ce comité dont le secrétaire est M. P. Christiaens, instituteur. Il mérite l'hommage de gratitude que lui ont voté les congressistes : on sait quelle tâche accablante représente l'organisation d'un congrès international.

Deux sujets se trouvaient à l'ordre du jour : la paix par l'éducation et l'étude du milieu.

Le sujet de la paix n'a rien apporté de bien neuf. On a insisté à juste titre sur la formation de l'esprit critique afin de contrebalancer le bourrage de crânes selon les méthodes de Gœbbels que l'on continue à utiliser copieusement aux USA et ailleurs. Mais c'est là le côté négatif de la question. Le côté positif consiste à former le jugement de l'enfant et de l'adolescent. Former n'est pas le mot propre. Il faut dire : lui permettre de se former. M. Louis Meylan dirait : informer, former du dedans. Le maître ne proposera donc pas des solutions mais créera des situations suscitant des jugements personnels ; la collectivité (la classe) discute ces jugements, les rectifie, leur apporte des nuances. Et le maître, sollicité de dire son avis, peut apporter la touche finale qui ouvrira aux esprits de nouveaux horizons.

Mais l'équilibre du jugement — condition de base d'un organisme social vacciné contre l'esprit de guerre agressif — est fonction lui-même d'un équilibre mental, lequel dépend à son tour de l'équilibre total de l'individu : corps (hygiène), affectivité (bienveillance dans les rapports sociaux), volonté, etc. Cet équilibre nerveux, mental, moral, social et spirituel doit être visé avant tout le reste par la famille, l'école, l'Etat, etc. Tout ce qui fait obstacle à cet équilibre est nuisible. La paix ne peut résulter que d'un esprit de paix généralisé. Les gens pacifiques ne choisissent pas des foudres de guerre pour les représenter dans les parlements et aux postes de commande.

Le second sujet à l'ordre du jour à Bruxelles : l'étude du milieu, a donné lieu à quelques mises au point intéressantes. La Belgique est le pays des « centres d'intérêt ». La loi scolaire de 1936, rédigée par Léon Jeunehomme et M. Roels, tous deux présents au congrès, fait une grande

place à l'étude du pays natal. Certes, l'enfant entend parler très tôt du reste du monde. La radio et la presse apportent des noms qu'il faudra situer sur la mappemonde. Mais les images ne se forment qu'à partir de ce qui est visible et palpable : l'ambiance.

Un débat s'est ouvert entre les decrolyens orthodoxes, ceux qui admettent les centres d'intérêt établis par le maître et fixés l'année de sa mort : 1932 ; — et les decrolyens progressistes qui ont innové selon les lignes directrices établies par Decroly lui-même. Je sais que Decroly était contre la fixation a priori de centres d'intérêt, prévus quant à leur nature et à la durée de leur étude. Il voulait voir utiliser l'intérêt réel et actuel des petites communautés enfantines. L'actualité imprévue doit y avoir sa place.

C'est ce qu'ont compris nombre d'éducateurs belges et parmi les meilleurs : Mlle Hamaïde, M. Smelten, déjà nommés ; M. Lavachéry, qui dirige à Jodoigne une véritable école nouvelle à la campagne peuplée d'enfants de résistants et de mutilés de la guerre, ainsi que d'orphelins. Mais les rares congressistes qui ont pu se rendre à Paudure, près de Waterloo, ont eu l'occasion d'admirer là le centre de diffusion des méthodes les plus progressistes les plus efficaces utilisées dans les écoles publiques, partout où l'appui d'inspecteurs ouverts aux idées nouvelles leur était assuré. La revue *Education populaire*, publiée par Jean Mawet, et à laquelle collaborent plusieurs de ces inspecteurs — entre autres M. Spanoghe — nous a paru vraiment pratique et répondant aux préoccupations des instituteurs à l'esprit ouvert. Elle propage d'ailleurs, en les adaptant à la Belgique, les méthodes de la Coopérative de l'Enseignement laïc de Célestin Freinet en France. Ce dernier le reconnaît. Il rend pleinement hommage à J. Mawet dans son magnifique ouvrage signé Elise Freinet : *Naissance d'une pédagogie populaire* (Editions de l'Ecole moderne française, Cannes, A-M.), qui vient de paraître.

Ainsi, l'éducation nouvelle, au fur et à mesure des expériences faites et contrôlées, procède à un assouplissement de ses méthodes et, d'autre part, acquiert une sûreté plus grande dans les buts qu'elle vise. L'immobilisme, voilà le danger. Un autre danger, ce serait l'anarchie dans les initiatives, la témérité. Les congrès de la Ligue permettent une coordination, une mise au point. En cela, ils sont utiles.

Ad. F.

CINEMA ET ENSEIGNEMENT

Afin de donner un nouvel essor à l'emploi du cinéma comme moyen de culture et d'enseignement, et pour permettre son utilisation dans une beaucoup plus large mesure que cela n'a pu être fait jusqu'ici, il vient de se créer à Lausanne, en date du 6 juillet 1949, un « **Office romand du cinéma éducatif** » (O.R.C.E.). Cet office est constitué et dirigé par un groupe de pédagogues de l'enseignement primaire et secondaire des cantons romands, pédagogues qui sont convaincus de la puissance du cinéma comme moyen d'enseignement et de l'efficacité de cette méthode, parce qu'ils se sont rendu compte que la majorité des enfants de nos écoles sont des visuels plus que des auditifs et des cérébraux, et qu'ils peuvent mieux comprendre et retenir ce qu'ils voient que ce qu'ils entendent, qu'ils ont plus de facilité à fixer leur attention visuelle qu'à écouter sans faillir.

Cet Office romand du cinéma éducatif remplace la ci-devant « Commission pour le développement du cinéma scolaire » dont il reprend l'activité en la développant sur des assises plus solides. La présidence en est assumée par M. J. R. Barbey, instituteur à La Forclaz (Vaud) et la vice-présidence par M. Jean Borel, professeur au Collège Classique de Neuchâtel. Les autres postes du Comité seront répartis au début de l'automne.

L'O.R.C.E. se propose tout d'abord dans le domaine du film scolaire instructif, de faire pénétrer dans toutes les écoles le cinéma en leur fourniissant tous renseignements et toute documentation utiles à cet effet, concernant l'utilisation du film scolaire et des appareils de projection muets ou sonores nécessaires à sa présentation ; en leur procurant des films de qualité conçus selon des principes pédagogiques, appropriés à l'enseignement et choisis par des gens de métier compétents ; tout ceci, bien entendu, avec l'appui des autorités scolaires cantonales et locales, en les associant à son œuvre. Dans le domaine du spectacle cinématographique pour la jeunesse, l'O.R.C.E. a l'intention d'organiser, avec l'aide des autorités et la collaboration des institutions locales capables ou désireuses de s'intéresser à la question (sociétés de jeunesse, Eglise, pasteurs, instituteurs, unions chrétiennes, etc.), des spectacles de films éducatifs, instructifs et récréatifs. Enfin, l'Office étudiera les moyens de provoquer, d'encourager et de faciliter la réalisation de films scolaires ou documentaires en assurant aux créateurs l'écoulement de tels films, après examen du synopsis et des possibilités de financement.

L'article 4 des statuts que l'O.R.C.E. s'est donnés prévoit que toute personne à titre individuel, toute association s'intéressant à l'éducation ou à l'instruction de la jeunesse, toute école publique ou privée, toute institution d'éducation et toute autorité scolaire peuvent faire partie de l'Office.

Il a également été décidé qu'au sein de l'assemblée siégeront des représentants des Départements de l'Instruction publique des divers cantons romands, nommés par l'autorité cantonale. L'office a d'ores et déjà invité les chefs de Départements de Vaud et Neuchâtel à désigner un délégué officiel afin d'assurer la garantie que le travail effectué le sera selon les vues de l'autorité, et d'avoir la satisfaction de se sentir entouré de la sollicitude et de l'intérêt des pouvoirs publics.

Pour arriver à réaliser le programme qu'il s'est donné, l'O.R.C.E. s'est affilié à la « Société Coopérative du Film 16 mm. » qui lui a accordé son plein appui et lui permettra d'entreprendre d'ici peu, dès l'automne, nous l'espérons, son action. En outre, il a adressé une demande d'adhésion à l'« Association Suisse des Offices du Film d'Enseignement » (A.S.O.F.E.).

Par la Société Coopérative du Film 16 mm., l'O.R.C.E. dispose déjà, à l'usage de ses membres, d'une cinquantaine de films d'enseignement de premier choix, chiffre qui sera doublé d'ici peu, de films documentaires et de films à scénario de long métrage. La liste détaillée en sera communiquée aux intéressés prochainement. Chacun des films d'enseignement peut être présenté soit en version muette, soit en version sonore, et est accompagné d'une abondante documentation qui permet au maître non seulement de préparer un riche commentaire de la leçon, mais lui suggère

aussi d'utiles exercices variés à propos du film présenté aux élèves. Ce sont en général des bandes d'une projection de 15 à 20 minutes de durée.

Tous ceux qui désireraient avoir de plus amples renseignements peuvent s'adresser au président de l'O.R.C.E., M. J. R. Barbey (tél. 6 31 81), qui se fera un plaisir de fournir les compléments d'information demandés.

L'« Educateur » continuera d'ailleurs à renseigner régulièrement les intéressés sur les nouveautés apportées dans ce domaine.

Jean Borel.

**Du 18 au 20 septembre 1949 aura lieu à Berne une
RENCONTRE PÉDAGOGIQUE INTERNATIONALE**

organisée par les associations suivantes :

Ligue Internationale pour l'Education Nouvelle (Section Suisse) ;
Groupe Romand d'Etudes Pédagogiques ;
National Conference of Christians and Jews, USA ;
Schweizerischer Lehrerverein ;
Schweizerischer Lehrerinnenverein ;
Société Pédagogique de la Suisse Romande.

Au cours de cette rencontre, les sujets suivants seront traités :

- a) Situation particulière de l'enseignement en Suisse.
- b) Difficultés qui entravent le développement de l'éducation interculturelle et progressive. Manque d'intérêt du public et du corps enseignant. Décentralisation de l'enseignement. Manque de compréhension de la signification sociale et intellectuelle de l'éducation.
- c) La formation communautaire comme moyen d'éducation à la démocratie. Travail en groupe. Parlement des jeunes. « Self-government » des élèves. Education civique.
- d) Valeur éducative des activités extra-scolaires et leur développement. Echanges de vue avec des chefs de jeunes, directeurs d'œuvres sociales et culturelles, colonies de vacances, etc.

Ces sujets — qui pourront éventuellement subir quelques modifications — seront traités, en de brefs exposés, par d'éminents pédagogues belges, allemands, anglais, français, italiens et suisses, puis suivis de discussions. Les réunions auront lieu à la « Schulwarte » de Berne, Helvétia-platz.

Il est à souhaiter que les pédagogues assistent très nombreux à cette « rencontre ». La taxe d'admission prévue pour les Suisses sera de 1 fr. par jour.

Etant donné la forte participation de pédagogues étrangers, on fait appel à toutes les personnes pouvant recevoir ces participants et on les prie de vouloir bien s'annoncer au secrétariat.

Tous renseignements, inscriptions, etc., doivent être adressés à :

Rencontre Pédagogique Internationale 1949
Secrétariat : 9, Dr Haastrasse, Muri-Berne

Tél. (031) 4 23 18.

BIBLIOGRAPHIE

Joyaux Ailés par E. Rutimeyer et V. Schutz. Les plus beaux papillons exotiques. Collection Orbis Pictus 3. — Un volume de 44 pages, 12,5 × 19, avec 23 planches en couleurs, relié. Fr. 4.20. Librairie Payot, Lausanne.

Bien peu d'hommes ont l'occasion d'aller contempler sur place les merveilles des tropiques, dont les papillons sont parmi les plus étonnantes. On peut toutefois s'en faire une idée en examinant une collection ; mais ce plaisir n'est pas non plus donné à tous. Et c'est sans doute pour le leur procurer que les éditeurs de la collection Orbis Pictus ont consacré un nouveau volume à la reproduction de quelques-uns des plus beaux exemplaires connus. Grâce à un procédé direct, les papillons y apparaissent presque dans leur splendeur naturelle ; on admirera la richesse de ces couleurs dont aucun tissu, aucun vitrail ne peut égaler l'éclat. Et que dire de l'élégance des formes ! A lire le texte d'introduction on comprend que les papillons exotiques ne peuvent être que les produits d'un climat spécial. L'auteur indique les zones auxquelles se rattachent les divers types, rappelle brièvement les étapes de la vie des papillons et montre comment se sont créées les races. Il termine par une évocation des dangers affrontés par ceux qui s'enfoncent dans les jungles équatoriales pour tâche d'y surprendre ou capturer ces créatures.

Ce ravissant ouvrage, digne de ceux qui furent consacrés aux icônes et à la rose, fera le bonheur, plus encore que des naturalistes, de tous les amateurs de beauté.

* * *

On ne saurait trop insister sur la valeur artistique et documentaire de la Collection « Trésors de mon pays ». Plusieurs autorités scolaires donnent ces publications comme prix de concours ; on ne peut que les féliciter en souhaitant que d'autres encore les imitent pour le plus grand plaisir des écoliers studieux.

Les Alpes Vaudoises, par Albert Chessex. Illustré de 32 planches. Collection « Trésors de mon pays ». Editions du Griffon, Neuchâtel.

Voici un beau livre d'images auquel ont collaboré quelques-uns de nos meilleurs photographes spécialistes de la montagne. La valeur de ces vues suffirait déjà à assurer le succès de l'ouvrage.

L'auteur du texte, notre excellent collègue A. Chessex, s'est efforcé de décrire et de caractériser brièvement chacune des régions des Alpes vaudoises. Ce petit livre n'est nullement un « guide » ; si certains itinéraires y sont indiqués, c'est simplement pour varier les descriptions. Le but de ces pages est de faire mieux connaître et mieux aimer nos montagnes. A la partie descriptive, qui est ici l'essentiel, on a ajouté un aperçu de la vie des montagnards, de leurs travaux, de leurs ressources, de leurs coutumes et de leur histoire.

Collègues ! *Inscrivez-vous à notre guilde de documentation scolaire auprès de M. Clavel, Montreux.*

Cahiers pratiques de Géographie

Case postale Berne 16

Exécution parfaite.
Vivement recommandé par
le corps enseignant et par
des spécialistes éminents.

Moyen d'enseignement de 1^{er} ordre

Utilisé avec le plus grand
succès, depuis 25 ans, dans
des centaines d'écoles de
tous degrés.
Revu et adapté aux exigences
de l'époque actuelle.

Edition A*	2 A	Suisse	(Fr. 1.80)
	3 A	Europe	(Fr. 1.80)
	4 A	Continents	(Fr. 1.80)
Edition B	1 B	Canton de Berne	(Fr. .90)
	2 B	Suisse	(Fr. 1.30)
	3 B	Europe	(Fr. 1.30)
	4 B	Afrique, Amérique, Asie, Océanie	(Fr. 1.30)

* Edition A avec texte, problèmes, etc., traduits par M. Meylan, prof., Lausanne.

Rabais de 20 % sur toute commande de 20 cahiers au minimum
et de 30 % sur les commandes de plus de 100 cahiers.

LES EDITEURS :

Dr E. Træsch

Dr H. Graf

Dr O. Schreyer



*Elégant
et solide*

**5 % d'escompte
aux instituteurs**

A. BRAISSANT
MESURE ET CONFECTION
PLACE ST-FRANÇOIS 5 (ENTRESOL)
(Maison magasin Manuel)

LAUSANNE

La Pouponnière Lausanne

Av. de Beaumont 48 Tél. 2.48.58

Ecole cantonale de puériculture
placée sous le contrôle de l'Etat
forme :

des infirmières d'hygiène ma-
ternelle et infantile,
des gardes d'enfants,
des futures mères de famille
expérimentées.

★

Institution reconnue par
l'Alliance suisse des infirmières
d'hygiène maternelle
et infantile.

★

Age d'admission : 19 ans.
Renseignements et prospectus
à disposition.

★

**Travail assuré par
l'Ecole**

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. - Montreux

Vacances en Italie

A la Riviera italienne, pension suisse, tout confort, excellente cuisine. Par jour, tout compris, environ Fr. s. 10.—.

VILLA SAN GIORGIO, BORDIGHERA

Pour vos conférences avec projections

Vous trouverez ce qu'il faut en appareils épidiascopes, lampes, écrans, passe-vues et accessoires.

Séries de vues à prix avantageux pour l'enseignement.

Maison spéciale pour la photo et les projections.

A. SCHNELL & FILS
Place St-François 4, Lausanne
Tél. 2.99.17

POMPES FUNÈBRES



S.A.
Pl. Palud, 7 Tél. 29.201

H. LADOR, Dir.

La maison se charge
de toutes démarches et formalités

PAPETERIE CENTRALE
depuis 1867



RUE CENTRALE 6 · TÉL. 34644

Spécialité de tableaux noirs
et fournitures scolaires!

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle Ch. Corbaz S.A., Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE:

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Île Saint-Pierre

lait Guigoz



digestion facile, sécurité,
valeur nutritive adaptée
aux besoins du nourrisson,
régularité — tous les élé-
ments pour assurer à l'en-
fant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies
et drogueries

Mack a tout pour vous bien servir en Papeterie-Stylos-Librairie



COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves de 9 à 15 ans

Section B : Elèves à partir de 15 ans

MATURITÉS, BACCALAURÉATS
ENTRÉE AU GYMNASSE
RACCORDEMENT AUX COLLÈGES

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Téléphone 3 35 99

Paul Cardinaux, directeur

TR **SIMMEN + CIE**

Meubles + Décoration

Rue de Bourg 47, 49

LAUSANNE

Pour votre

intérieur soigné

nos spécialités d'entretien et de nettoyage

RUMPF AUBORT & Cie



DROGUERIE
MONTREUX

Doublez l'usage de vos vêtements

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf.

Service rapide et soigné !

Prix avantageux !

**Teintureries Morat
Lyonnaise Réunies S.A.**

PULLY

AVENUE GÉNÉRAL GUISAN 85



Pour vos conférences avec projections

Vous trouverez ce qu'il faut en appareils épidiscopes, lampes, écrans, passe-vues et accessoires.

Séries de vues à prix avantageux pour l'enseignement.

Maison spéciale pour la photo et les projections.

A. SCHNELL & FILS
Place St-François 4, Lausanne
Tél. 2.99.17

Collègues,

lors de vos réunions de classe
arrêtez-vous à

l'Auberge de la Sallaz

★

2 jeux de quilles

Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs**,
tables d'écoliers
à des conditions avantageuses

Demandez nos offres